

Les actions contre les maquis

Les premiers maquis naissent en 1942, d'une part pour venir en aide aux personnes pourchassées par les polices française et allemande (maquis refuges), d'autre part pour étendre la lutte armée aux campagnes (maquis de combat). La mise en place du Service du travail obligatoire en février 1943 bouleverse la situation des maquis. Des dizaines de milliers de requis refusent de partir. Beaucoup choisissent de se réfugier dans des zones forestières ou montagneuses et entrent « au maquis ». Ces maquisards doivent se loger, se nourrir, s'occuper, se former et s'armer, mais aussi bientôt faire face à la répression.



Groupe de Francs-Tireurs et Partisans créé en mars 1943 et composé de réfractaires au STO, photographie prise au camp du Néron, près de Grenoble (Musée de la Résistance nationale, fonds Rolland).

LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA MENACE DES MAQUIS

L'État français ne prend pas immédiatement conscience de la nature nouvelle des maquis, considérés dans un premier temps comme des regroupements de « jeunes égarés » qu'il faut remettre dans le droit chemin. La multiplication des rapports des préfets montrant la montée en puissance des maquis finit par changer la perception. Face au danger d'une force nouvelle, les groupes mobiles de réserve (GMR) constitués au printemps 1941 pour maintenir l'ordre en milieu urbain sont engagés contre les maquis à l'automne 1943, en Haute-Vienne, en Corrèze, en Haute-Savoie, puis dans l'Ain après le défilé de maquisards en armes à Oyonnax le 11 novembre. Ces interventions ont un impact limité car les maquisards refusent le contact et se replient sans trop de pertes.

Lorsque l'horizon d'un débarquement allié est devenu une évidence et que les Allemands décident en novembre et décembre 1943 de mener de grandes opérations « militaro-policières » contre ces « réducts militaires » potentiels, les choses changent : pour les maquisards comme pour la population accusée de leur venir en aide.



Des membres du maquis de Lantilly sous la surveillance de soldats et de policiers allemands, 25 mai 1944 (Musée de la Résistance nationale). 23 des 26 hommes arrêtés sont abattus, 3 autres sont déportés.



Coupon de la collecte clandestine organisée par les Forces unies de la Jeunesse patriotique en faveur des réfractaires passés au maquis, sans date (Musée de la Résistance nationale).

ÉRADIQUER LES MAQUIS ET PUNIR LA POPULATION

Pour mener ces actions d'envergure, les Allemands étendent à l'Ouest les méthodes de la lutte contre les bandes à l'Est, où ont combattu certaines des unités engagées. Dans cette « lutte contre les bandes terroristes » et les « partisans », la population civile est systématiquement frappée. Il faut couper ses liens avec les maquis et rendre les zones « infestées » inutilisables par les résistants, en brûlant les maisons, en détruisant le ravitaillement, en arrêtant les hommes en âge de travailler.

L'ordonnance du 3 février 1944, du maréchal Hugo Sperrle, adjoint du commandant en chef du front de l'Ouest, est un tournant dans cette escalade des représailles : elle donne l'ordre à la troupe de « répliquer tout de suite en ouvrant le feu » en cas d'attaque « terroriste », autorisant ainsi les abus sous couvert de légitime défense. Le 4 mars 1944, un ordre complémentaire de Berlin prescrit que les « francs-tireurs » capturés avec une arme à la main doivent être fusillés et non plus livrés aux tribunaux militaires. Tous ceux qui ne sont pas pris en flagrant délit doivent toujours être condamnés à mort, mais lors de procès expéditifs après lesquels ils doivent être rapidement exécutés. Ces représailles conduisent également à l'arrestation et à la déportation dans le système concentrationnaire de milliers de civils.

LES OPÉRATIONS « MILITARO-POLICIÈRES »

Les zones qui concentrent les plus gros maquis sont ciblées lors de grandes actions à la fois militaires et policières : opération « Korporal » dans l'Ain en février ; opération contre le plateau des Glières à la fin du mois de mars ; opération « Brehmer » en Dordogne à la fin mars-début avril ; opération « Frühling » dans l'Ain et le Jura en avril. Des unités de la Wehrmacht sont engagées ; des policiers de la Sipo-SD dirigent la répression proprement dite ; les opérations se déroulent avec la collaboration de forces françaises. Lors de l'assaut des Glières, 700 gardes mobiles, 650 GMR et 700 miliciens français appuient 3 000 soldats allemands contre 450 maquisards.

Les raflés de Figeac

(12 mai 1944)

Fin 1943, quatre maquis importants se sont constitués dans les environs de Figeac (Lot). Pour stopper leurs actions, les services allemands organisent une vaste opération, où des éléments de la division *Das Reich*, stationnée à Montauban, interviennent. Les 11 et 12 mai 1944, la ville est investie et 450 personnes sont raflées, très majoritairement des hommes. 200 sont identifiés comme des résistants et interrogés. Certains meurent sous la torture ; les autres sont transférés à Compiègne et déportés par les convois du 4 juin pour Neuengamme et du 18 juin pour Dachau. Les 8 femmes, d'abord internées à Toulouse, sont intégrées au « train-fantôme » qui part de Toulouse le 2 juillet mais n'arrive que le 31 août à Ravensbrück. Sur les 450 raflés, 170 ne rentrent pas de déportation.

CONTREPOINT

LA LUTTE CONTRE LES PARTISANS À L'EST

Quand les Allemands s'emparent des territoires soviétiques, ils exercent une occupation brutale. Leur objectif est de briser toute forme d'opposition afin de pouvoir contrôler de vastes superficies avec des effectifs limités. Avant même l'attaque contre l'URSS, des ordres du haut-commandement de la Wehrmacht autorisent les exécutions sans jugement et les exécutions d'otages. L'offensive allemande se prolongeant, la Wehrmacht procède à des arrestations et à des exécutions préventives.

Dès le début de l'offensive allemande, des groupes de partisans se constituent à l'arrière des lignes allemandes. Les premiers partisans sont d'abord des militaires dont l'unité a été détruite lors des combats et qui tentent de continuer la lutte avec les rares moyens dont ils disposent. Beaucoup ne passent pas l'hiver 1941-1942.

La lutte contre les partisans est d'emblée brutale, malgré une menace qui reste limitée dans les premiers mois. Ces mesures prises sont justifiées par la « sécurité des troupes », par la nécessaire « pacification » des territoires conquis et par des considérations idéologiques. La guerre à l'Est est pour les Allemands une guerre d'extermination (*Vernichtungskrieg*). Ainsi, les massacres perpétrés par les *Einsatzgruppen* participent à la mise en œuvre de l'extermination des Juifs mais sont aussi commis au prétexte de la lutte contre les partisans (« Le juif est le partisan »).

À partir du printemps 1942, des unités de partisans se constituent et sont placées sous un commandement unique. Elles commencent à être approvisionnées en matériel par Moscou. Leur action est mieux coordonnée, notamment en Biélorussie et en Ukraine. Les partisans peuvent compter sur un soutien de plus en plus large de la population qui subit la dureté de l'occupation.

Face à cette montée en puissance des partisans, les Allemands organisent de grandes opérations de répression qui visent tout autant les combattants que les civils suspects de leur venir en aide. Les assassinats massifs s'accompagnent de la destruction par les flammes de villages entiers : la Biélorussie compte à elle seule plusieurs centaines de « villages brûlés ». La Wehrmacht intervient dans les zones sous commandement militaire, les SS et la police s'occupent des zones sous administration civile. Les méthodes des uns et des autres révèlent la même banalisation de la violence. Au total, la lutte contre les bandes fait plusieurs centaines de milliers de morts, presque tous des civils non armés.

Cette violence s'accroît encore en 1943 lorsque des régions entières sont vidées de leurs habitants. Les massacres et les destructions de villages demeurent des pratiques courantes. Les partisans et les civils capturés sont dorénavant déportés pour servir de main-d'œuvre dans les camps et usines du Reich.